Compte-rendu du CTL du 19 janvier 2021

Ce CTL a réuni les Organisations syndicales et la Direction en visioconférence. La délégation FO-DGFIP 84 était représentée par Mireille COMPAGNAT, Thierry VALL et Christian PERNOT.

La délégation a commencé par lire sa liminaire (en pièce jointe).

Sur la durée du CTL :

Les organisations syndicales représentées ont été surprises de constater, alors que l'ordre de jour était dense, que la séance soit écourtée à 13h30.

Sans méconnaître les obligations de la Directrice par intérim, FO DGFIP 84 a regretté que l'intégralité de la journée n'ait pas été consacrée à cette réunion. En effet, la Direction aurait pu prendre des dispositions pour reporter ce CTL à une autre date ou scinder l'ordre du jour.

Les questions suivantes étaient à l'ordre du jour :

Procès-verbal du CTL du 28/09/2020 :

FO DGFIP 84 a demandé la prise en compte de modifications concernant le procès-verbal du CTL du 28 septembre 2020 qui ne retranscrivait pas assez fidèlement son opposition au projet du Nouveau Réseau de Proximité.

Suppressions de postes dans le département :

Au plan national, 1800 emplois sont supprimés à la DGFIP dont 11 en Vaucluse.

Les suppressions se répartissent de la manière suivante :
- un emploi de catégorie B au PCRP d'Orange;
- un emploi de catégorie A au PCE d'Avignon;
- un emploi de catégorie B à la BCR;
- un emploi de catégorie C au SIP Avignon;
- un emploi de catégorie B au SIP de Carpentras;
- un emploi de catégorie C au SIP d'Orange;
- un emploi de catégorie C au SIP de Cavaillon;
- Deux emplois de catégorie A au SIP d'Avignon;
- un emploi de catégorie A+ à la trésorerie de Sorgues;
- un emploi de catégorie B à la trésorerie d'Apt;
- un emploi de catégorie C à la trésorerie de Pertuis;
- un emploi de catégorie B à la Direction;
- un emploi de catégorie C à la Direction.

Total : 14

Il y a parallèlement les créations de postes suivantes :

- un emploi de catégorie A+ au SIP d'Avignon;
- deux emplois de catégorie A+ à la Direction.
Total : 3

Pour FO DGFiP 84, il n’est pas question de participer à un débat sur la répartition des suppressions de postes en Vaucluse dans tel ou tel service. En effet, nous ne souhaitons pas déshabiller Pierre pour habiller Paul.

Nous avons également signalé que les suppressions d’emplois successives réalisées depuis 20 ans dégradaient nos conditions de travail et empêchaient une lutte efficace contre la fraude fiscale. Elle est évaluée de 30 à 80 milliards d’euros chaque année. Pour lutter efficacement contre cette fraude, notre réseau devrait recruter des agents statutaires.

Nous avons fait observer, que dans les services de la DDFIP de Vaucluse, un nombre croissant d’agents non statutaires était employé.

A notre question sur le nombre de contractuels présents actuellement dans notre département, la Direction a répondu qu'ils sont huit :
- trois au SPF d'Avignon ;
- trois au SPF d'Orange ;
- deux à la trésorerie d'Apt.

De plus, cinq apprentis et trois services civiques exercent des missions pour notre administration.

Sur le recrutement des contractuels, la Directrice a précisé qu'il n'y avait pas de volonté de l'administration de pérenniser ce type d'emplois. La délégation FO DGFIP 84 a toutefois fait remarquer que l'administration supprimait des postes d'agents statutaires dans les services pour les faire remplacer par des contractuels.

La méthode consistant à ne pas renouveler les fonctionnaires statutaires, créer/gérer la pénurie, constater une défaillance dans les services pour ensuite embaucher des contractuels, doit cesser.
Pour rappel un contractuel est payé 605 € de moins par mois qu'un titulaire dans la fonction publique (lien ici).

Elle prépare la généralisation progressive de la précarisation des emplois de notre administration.

La direction considère normal de recruter des personnels contractuels au seul motif qu’elle fait le constat que les postes ne sont pas pourvus après les mouvements locaux (ex : Trésorerie d’Apt).

La délégation FO-DGFIP 84 a fait remarquer que si la volumétrie globale des agents de la DGFIP était plus importante, mécaniquement, la probabilité que les postes ne soient plus pourvus après le mouvement local, diminuerait considérablement.

La directrice nous a précisé que les recrutements avaient augmenté.
Mais elle oublie de préciser que, du fait des départs massifs à la retraite liés à l'importance de la tranche d'âge des agents concernés, le solde annuel est négatif au final et ce de manière très nette.

A l'initiative de Solidaires, aucune discussion ne s'est tenue sur les suppressions de postes dans le département. Si FO DGFIP 84 ne souhaite pas participer à un débat sur la répartition de ces suppressions, il n'en demeure pas moins que notre syndicat s'interroge sur la nécessité d'interrompre les échanges sur ce point. Il existe en effet une multitude de raisons pour justifier le maintien voire la création d'emplois dans tous les services de notre département.

La délégation FO DGFIP 84 a voté contre les suppressions de postes dans le département.

Spécialisation des trésoreries :

La directrice par intérim semble satisfaite malgré le manque de préparation qui semble évidente.
Le précédent directeur avait même reconnu que le projet était inabouti.

Elle note que l'état d'avancement du projet du NRP a été ralenti par la crise sanitaire et que le nombre de restructurations prévues est moindre que dans d'autres départements.

D'une manière générale, la délégation FO DGFIP 84 a rappelé son opposition à la spécialisation des trésoreries qui s'inscrit dans le cadre du détricotage du réseau de la DGFIP.

Plus précisément, la délégation a demandé comment s'organiserait le travail d'un collègue de Bollène, prêt à travailler 20 heures par semaine pour un Etablissement France Service lorsqu'il serait à la disposition de la DGFIP sur le reste du temps. La Direction a répondu que, s'il le souhaitait, il pourrait télétravailler pour le SIP d'Orange. Et pourquoi pas pour le SPF d'Avignon ?

Les représentants du personnel ont relevé que les transferts d'emploi n'étaient pas à la hauteur des transferts de charges/missions.

Pour la direction, tout semble en adéquation globalement.

La directrice précise qu'elle refera un focus sur les paiements de proximité.

La délégation FO-DGFIP a rappelé son opposition à toute externalisation des missions dévolues à la DGFIP.

Ponts naturels :

Sur la question des ponts naturels, la délégation FO DGFIP 84 s'est abstenue. Ils sont prévus aux dates suivantes :
• vendredi 14 mai 2021 (pont de l'Ascension) ;
• vendredi 12 novembre 2021.

Les agents devront probablement mobiliser pour le premier pont une autorisation d'absence exceptionnelle et, pour le second, une journée de congé annuel, de réduction du temps de travail (ARTT), de fractionnement, de récupération d'horaires variables ou un jour épargné sur le compte épargne-temps.

FO DGFIP 84 fait remarquer que ces dates retenues auraient pu être accordées en autorisations exceptionnelles de congés suite aux efforts consentis pendant la période de confinement par les agents et considère que ledit budget est un gadget destiné a faire croire aux agents qu'ils peuvent décider de certains choix budgétaires.

Budget participatif :

La Direction, qui était expérimentatrice en 2020, a fait un bilan du budget participatif.

Elle s'est félicitée de la mise en place et de l'utilisation de ce budget qui est d'environ 25 000€ ou 30 000€.
La délégation FO DGFIP 84 est opposée à son existence même car son financement est assuré par prélèvement sur le budget général départemental.

De plus, il a été précisé que l'achat de gourdes a coûté la bagatelle de 10 000€ pour l'ensemble des agents de la DDFIP 84.

La Direction considère que le budget participatif n'a pas impacté les autres dépenses de fonctionnement.

Il est à noter que, du fait de la crise sanitaire, certaines dépenses n'ont pas été engagées en 2020.
Pour rappel, FO-DGFIP 84 avait demandé l'achat de masques en tissus sur le budget participatif, pendant le premier confinement, à une période où les masques étaient une denrée rare et distribués au compte-goutte par la Direction.

Cela nous avait été refusé.

Huit mois plus tard, la DDFIP de Vaucluse semble très fière de nous annoncer l'achat des gourdes ainsi que de trois vélos électriques.

Concernant les masques, la directrice nous a confirmé que ces derniers étaient de catégorie 1 et seraient réglementaires au vu de l'évolution de l'épidémie (apparition des variants britannique et sud africain) avec le respect des gestes barrières et de la distanciation sociale (2 m).

Télétravail et groupe sur le télétravail :

Les représentants du personnel ont évoqué le problème des risques psychosociaux liés au télétravail notamment du fait que l'agent peut se sentir couper du collectif.
Pour la direction, la priorité est le risque sanitaire lié au COVID 19.
Elle précise en outre que l'ENFIP va développer les formations à distance.

A la demande d'une OS, un groupe de travail sera organisé le 28 janvier 2021 (en principe), sachant qu'un CTR devrait se tenir le 26 janvier 2021 sur le télétravail à la DGFIP.

Questions diverses :

Maintenance HELIOS : La délégation FO DGFIP 84 a demandé des explications sur l'envoi tardif, le 14 janvier, d'un mél aux trésoreries SPL pour détailler les tâches télétravaillables les 15 et 22 janvier 2021.

La Directrice a affirmé que ce mél avait été transmis tardivement mais que les chefs de services avaient été informés des missions qui pouvaient être effectuées en télétravail lors de deux visioconférences bien avant ce message.

Vigiles dans les centres des finances publiques :
Si leur présence est indispensable pendant la période actuelle, il n'en demeure pas moins qu'ils ne sauraient remplacer les agents dans leurs missions telles que l'accueil ou l'orientation des usagers.

Personnels réalisant le ménage et en charge de la restauration collective :

Une autre OS demande une attention toute particulière à nos personnels de ménage ainsi que ceux en charge de la restauration qui sont « sur le pont » depuis plusieurs mois et invite la direction à examiner avec bienveillance la demande d'heures de travail supplémentaires sollicitées par un des personnels.